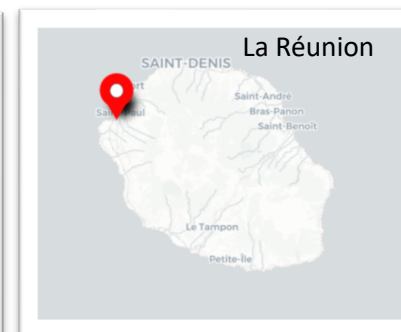
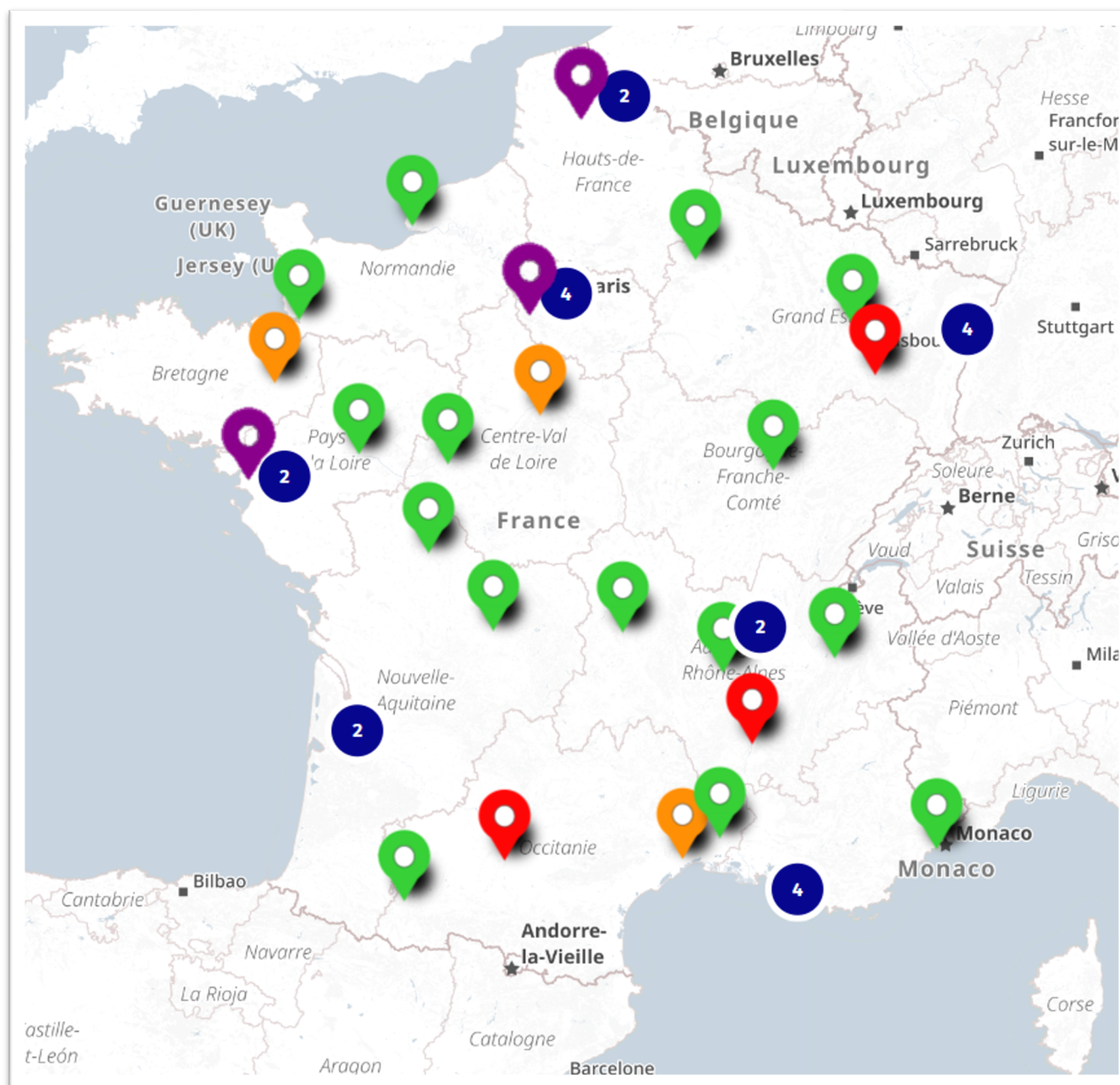


Cette carte interactive, élaborée avec la Société Française de Toxicologie Analytique (SFTA), recense les laboratoires spécialisés dans la recherche d'une soumission chimique sur le territoire national. Dans cette liste figurent ceux respectant le consensus de la société savante et participant aux Évaluations Externes de Qualité (EEQ) dédiés pour garantir la fiabilité des résultats. Si vous répondez à ces critères et souhaitez intégrer notre annuaire, prenez contact avec LeCRAFS sur <https://lecrafts.com/contact/>



Laboratoires effectuant les prélèvements et les analyses toxicologiques sans dépôt de plainte préalable.



Laboratoires acceptant uniquement de conserver les prélèvements sans dépôt de plainte préalable. Les analyses ne peuvent être réalisées que sur réquisition judiciaire après dépôt de plainte.



Laboratoires ne proposant pas de prise en charge sans dépôt de plainte. Ils interviennent exclusivement dans un cadre judiciaire.



Laboratoires désignés pour l'expérimentation relative à la lutte contre la soumission chimique. Les analyses toxicologiques sont accessibles sans dépôt de plainte préalable et remboursées par la sécurité sociale. Cette expérimentation est restreinte à 4 régions de France : Hauts-de-France, Ile-de-France, Pays-de-la-Loire, Guadeloupe.

https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/carte-des-laboratoires-expert_1282841